

DECISION DU BUREAU N° B15.24

Le Bureau de la Communauté de Communes du Pays de l'Ozon,

Vu l'arrêté préfectoral n°2022-09-01-00026 du 1^{er} septembre 2022 relatif aux statuts et compétences de la Communauté de Communes du Pays de l'Ozon;

Vu la délibération N°2020.62.5-4 du 8 juin 2020 portant délégation de pouvoir du conseil communautaire vers le bureau communautaire et le Président de la CCPO en vertu des articles L. 5211-10 et L 2122-23 du CGCT ;

Considérant la nécessité de faire appel à une maîtrise d'œuvre complète pour l'aménagement de la traversée du « Hameau des Pins » le long de la RN7 sur les communes de Chuzelles et de Communay ;

Considérant l'avis d'appel à la concurrence diffusé au BOAMP du 12/03/2024;

Considérant l'offre de la société PRESENTS ;

DECIDE

- **D'ACCEPTER** le contrat n° 2024.17.00 conclu avec la société PRESENTS, 31 rue Mazenod – 69426 LYON Cedex 3, pour un montant de :

Tranche ferme:

 29 425 € HT soit 35 310 € TTC correspondant au forfait provisoire de rémunération pour les phases d'étude (AVP et PRO);

Tranche optionnelle n°1:

31 675 € HT soit 38 010 € TTC correspondant au forfait provisoire de rémunération pour les phases suivantes;

Soit un montant de 61 100 € HT soit 73 320 € TTC correspondant au forfait provisoire de rémunération pour la mission de maîtrise d'œuvre hors missions complémentaires ;

Missions complémentaires :

- o 812.50 € HT soit 975 € TTC correspondant à la mission complémentaire n°1;
- o 3 100 € HT soit 3 720 € TTC correspondant à la mission complémentaire n°2;
- 2 950 € HT soit 3 540 € TTC correspondant à la mission complémentaire n°3;
- D'AUTORISER Monsieur le Président à signer ledit marché ;
- DE DIRE que les crédits sont inscrits au BP 2024 de la CCPO aux chapitres 20 et 458,

La présente décision sera inscrite au registre des délibérations et il en sera rendu compte à la prochaine séance du Conseil Communautaire.

St Symphorien d'Ozon, Le 13 mai 2024

Pierre BALLESIO

Président

Bare

Michel BOULUD

2^{ème} Vice-président

Colubs Indiana

Timotéo ABELLAN

4^{ème} Vice-président



Jean Philippe CHONE

6ème Vice-président

Nicolas VARIGNY

1er Vice-président



Mireille BONNEFOY

3^{ème} Vice-présidente



Mattia SCOTTI

5^{ème} Vice-président

